

RWE



Projet éolien de Vallan

**Compte-rendu du comité de projet
18 décembre 2024**

Mairie de Vallan

RWE Renouvelables France

Sommaire

Caractéristiques de la réunion	3
Objectif de la réunion	3
Présentation de RWE	4
Développez-vous des projets solaires au sol ?	4
Présentation du projet éolien	4
Des éoliennes avaient-elles été envisagées dans la zone à l'ouest ?	4
Résultats des études et mesures	4
Depuis la Voie Romaine, on verra les deux éoliennes les plus proches ? Seront-elles visibles d'Augy et Champs-sur-Yonne ?	4
Présentation des photomontages	4
Etude préalable agricole	4
La compensation agricole est versée à la Chambre d'Agriculture ?	4
La surface de 2,27 ha (emprise du parc éolien) impacte-t-elle les objectifs de ZAN ?	4
Y a-t-il des chemins à créer ?	5
Le projet prend-il en compte le remembrement qui se termine à Vallan ?	5
Raccordement	5
Les Preles, c'est rive droite, vous traversez l'Yonne ?	5
Quelle est la tension sur le réseau ?	5
Vous pouvez vous raccorder à la ligne aérienne qui passe sur la zone de projet ?	5
Le raccordement concerne RTE aussi ?	5
Mesures relatives aux impacts du parc	5
Quand ces mesures seront-elles mises en place ? Il faut que le parc tourne ?	5
Quand le parc sera-t-il mis en service ?	6
Les communes limitrophes peuvent-elles profiter des mesures présentées (offre locale d'électricité verte, aide renouvelable aux particuliers) ?	6
L'impact pour la Grue cendrée est considéré comme faible ? On observe beaucoup de grues en migration au-dessus de Vallan	6
Le projet est-il situé en-dehors de la trame verte et bleue ?	6
Une mesure de replantation de haies est prévue : où ça ? Et qui se chargera de l'entretien ?	6
Quelle est la durée des retombées fiscales ?	6
Sujets divers	6
A la place de démanteler le parc, pouvez-vous remettre des éoliennes neuves ?	6
Est-ce que le vent peut changer dans le futur ?	7
Des associations, même parfois très éloignées, sont systématiquement contre des projets	7
Annexe 1 : accusés de réception des invitations	8
Annexe 2 : présentation	9

Caractéristiques de la réunion

Le comité de projet s'est tenu mercredi 18 décembre 2024 en mairie de Vallan, entre 17h et 18h30. Etaient présents :

- **Le représentant de la commune d'implantation**
 - Bernard Riant, maire de Vallan
- **Les représentants des communes limitrophes**
 - Jean-Luc Bretagne, maire de Gy-l'Evêque
 - Anne Guynot-Dahlem, 1^{ère} adjointe de Champs-sur-Yonne
 - Thierry Ledroit, 3^e adjoint de Chevannes
 - Karl Guillaume, 4^e adjoint d'Escamps
- **La société RWE**
 - Guillermo Servin, chef de projet
guillermo.servin@rwe.com
 - Alia Caradec, cheffe de projet
alia.caradec@rwe.com
 - Théo Fiquet, responsable régional développement éolien
theo.fiquet@rwe.com
 - Pauline Gand, chargée de concertation
pauline.gand@rwe.com



Objectif de la réunion

Le décret n°2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie fait l'objet de la création d'un comité de projet pour les installations de production d'énergies renouvelables situées hors des zones d'accélération définies en application de l'article L.141-5-3 du code de l'énergie.

L'Article. R.211-5 du décret précédemment mentionné stipule : « *Le comité de projet assure une concertation préalable des parties prenantes [communes et EPCI dont elles sont membres, ainsi que représentants des communes limitrophes] sur la faisabilité et les conditions d'intégration dans le territoire des projets d'installation de production d'énergies renouvelables.* »

Le présent compte-rendu relate les échanges lors de la réunion. Le contenu de la présentation est joint en annexe.

Présentation de RWE

Développez-vous des projets solaires au sol ?

Oui, des projets au sol et des projets agrivoltaïques ; RWE ne développe pas de projets en toiture.

Présentation du projet éolien

Des éoliennes avaient-elles été envisagées dans la zone à l'ouest ?

Au départ, oui, cette zone faisait partie de la zone d'études. Mais avec la concertation menée (permanences auprès des habitants, discussions avec les élus) et les études, cette zone est apparue comme ayant un impact potentiel trop important. Elle était également difficile d'accès pour les composants (notamment les pales). Ainsi, le projet s'est plutôt orienté sur la partie est.

Résultats des études et mesures

Les éoliennes sont de 200 mètres de hauteur, sauf l'éolienne E4 située dans un creux, qui sera réhaussée à 220 mètres afin que les rotors soient tous alignés. De plus, la majorité de l'activité des chauves-souris se fait en-dessous de 40 mètres, et cette éolienne est la plus proche des vergers, cela permet donc d'augmenter sa garde au sol (distance entre la pale et le sol quand la pale pointe vers le bas).

Depuis la Voie Romaine, on verra les deux éoliennes les plus proches ? Seront-elles visibles d'Augy et Champs-sur-Yonne ?

Les éoliennes seront visibles depuis la route. De Champs-sur-Yonne, il sera difficile de les voir. D'Augy, il y a peut-être un photomontage qui permet de se rendre compte. Il sera envoyé à Mme Guynot-Dahlem.

Présentation des photomontages

Note sur les photomontages : toutes les éoliennes présentées ne font pas partie du projet de Vallan. Certaines n'existent pas encore, ce sont les éoliennes du projet de Jussy, qui est en instruction. Il a dû être pris en compte dans les photomontages car il a été déposé avant le projet de Vallan. Par exemple, sur le photomontage depuis Gy-L'Evêque, le projet de Vallan est situé à gauche ; celles au milieu et à droite correspondent au projet de Jussy. Le code couleur sur les esquisses permet de différencier les deux projets.

Etude préalable agricole

La compensation agricole est versée à la Chambre d'Agriculture ?

Oui, et la Chambre fléchera cette somme vers des projets collectifs, au bénéfice du monde agricole.

La surface de 2,27 ha (emprise du parc éolien) impacte-t-elle les objectifs de ZAN ?

Après vérification, RWE confirme que les projets éoliens ne sont pas comptés dans le Zéro artificialisation nette, alors que les projets solaires le sont.

Y a-t-il des chemins à créer ?

A Vallan, il y a beaucoup de chemins ; il n'y aura pas de chemins à créer. La page 35 présente les infrastructures permanentes, qui resteront après le chantier d'installation du parc (plateformes).

Le projet prend-il en compte le remembrement qui se termine à Vallan ?

Oui. L'éolienne E2 est implantée dans une zone qui a fait l'objet du remembrement. Le nouveau propriétaire a donné son accord pour le projet.

M. Riant informe que des chemins ont été supprimés/créés. RWE explique que seuls les chemins historiques seront utilisés pour le projet.

Raccordement

Plusieurs postes-sources sont considérés :

- Les Preles bis (Auxerre) à créer
- Mailly

Les Preles, c'est rive droite, vous traversez l'Yonne ?

Oui, un poste-source existe déjà aux Preles et il sera bientôt étendu. Ce poste-source est le plus proche, à 6,5 km.

Quelle est la tension sur le réseau ?

Il s'agit de câbles de 20 000 V, en courant alternatif, et les réseaux seront enterrés.

Vous pouvez vous raccorder à la ligne aérienne qui passe sur la zone de projet ?

Ce scenario n'est pas envisageable, car la puissance du parc est trop importante. Le raccordement en piquage peut être réalisé pour de petits projets photovoltaïques.

M. Riant informe que la création d'un poste source pour le sud de l'auxerrois a été évoqué, mais les élus ont appris que cela pouvait prendre entre 7 et 10 ans.

Le raccordement concerne RTE aussi ?

Oui, RTE possède le poste source et Enedis s'occupe de tirer les câbles enfouis.

Mesures relatives aux impacts du parc

Les différentes mesures qui seront mises en place si le parc est autorisé sont présentées.

Au sujet de l'enfouissement des réseaux, M. Riant informe que le SDEY a la compétence. Il prendra en charge 30 à 40% des travaux, le reste étant à la charge de la commune. RWE répond qu'ils contribueront à la part communale, à hauteur du budget alloué (100 000 € pour les mesures).

Quand ces mesures seront-elles mises en place ? Il faut que le parc tourne ?

La mise en place des mesures pourra commencer en phase chantier pour certaines d'entre elles, ou bien juste après la mise en service du parc.

Quand le parc sera-t-il mis en service ?

Le calendrier prévoit à ce jour une mise en service en 2029/2030, si le projet ne fait pas l'objet de recours. On peut supposer qu'il voie le jour lors du prochain mandat municipal.

Les communes limitrophes peuvent-elles profiter des mesures présentées (offre locale d'électricité verte, aide renouvelable aux particuliers) ?

RWE répond que la commune de Vallan sera prioritaire, mais que le reliquat, s'il existe, pourra être alloué aux communes limitrophes. Cela sera à définir à la mise en place des mesures.

L'impact pour la Grue cendrée est considéré comme faible ? On observe beaucoup de grues en migration au-dessus de Vallan.

RWE précise qu'il s'agit de l'impact résiduel, c'est-à-dire l'impact estimé par le bureau d'études écologiste après la mise en place de mesures d'évitement et de réduction. L'enjeu brut (sans mesures d'évitement ou de réduction) était qualifié de modéré par le bureau d'études. Ainsi, la DREAL a exigé la mise en place d'un système de détection avifaune (SDA). Ce système reconnaît l'espèce en approche et bride (freinage ou arrêt) les éoliennes pour permettre son passage. La Grue cendrée en migration vole suffisamment haut pour passer au-dessus des éoliennes ; elle redescend sur des altitudes plus basses lorsqu'elle cherche une zone où se reposer et s'alimenter. C'est dans ce cas-là que le SDA permettra d'arrêter les éoliennes, et les grues pourront ainsi les contourner sans danger. Enfin, les cas de collision entre la Grue cendrée et les éoliennes sont rares : 34 cas de mortalité ont été recensés depuis 1986 en Europe et aucun en France (selon les données de Tobias Dürr reconnues par les services instructeurs et la communauté scientifique, 2022).

M. Bretagne informe qu'à Gy-L'Evêque, après l'installation des éoliennes, les grues ont tourné autour du parc pendant 2 ou 3 ans, puis qu'elles se sont adaptées.

Le projet est-il situé en-dehors de la trame verte et bleue ?

RWE répond que oui.

Une mesure de replantation de haies est prévue : où ça ? Et qui se chargera de l'entretien ?

Une seule haie sera replantée, car elle devra être défrichée pour la phase construction afin de construire l'éolienne E1. Il s'agira donc de remettre une haie déjà existante.

M. Riant informe que 13 km de haies ont été replantés par les chasseurs, mais qu'il faut les entretenir.

Quelle est la durée des retombées fiscales ?

Les collectivités percevront des retombées fiscales annuelles pendant toute la durée de fonctionnement du parc, c'est-à-dire 20 à 30 ans.

Sujets divers

A la place de démanteler le parc, pouvez-vous remettre des éoliennes neuves ?

Cela dépend ; si les contraintes ont évolué, cela pourrait modifier l'implantation du projet, et donc les fondations ne pourraient pas être réutilisés. De plus, bien souvent, les modèles d'éoliennes auront évolué, et les fondations ne pourront pas servir à nouveau.

Pour rappel, le démantèlement du parc éolien par l'exploitant du parc est une obligation légale (Code de l'Environnement). La charge du démantèlement n'est jamais revenue ni ne reviendra jamais à la commune, ou aux propriétaires/exploitants des parcelles.

Est-ce que le vent peut changer dans le futur ?

Les prévisions de productible sont basées sur les données météos passées, et sont donc le plus fiable possible. Une chose est certaine : on remarque des variations de plus en plus intentes d'une année sur l'autre, mais de manière générale, il y a plus de vent sur la région Bourgogne depuis quelques années.

Des associations, même parfois très éloignées, sont systématiquement contre des projets.

On sait que c'est une possibilité. En France, 70% des projets sont attaqués en recours. Chez RWE, ce chiffre tombe à 30%. On peut supposer que la communication et la concertation tôt dans les projets permettent de faciliter leur appropriation par le territoire.

M. Riant fait remarquer que le préfet n'est pas nécessairement pour, mais qu'il y a des objectifs nationaux à remplir. Dans l'Yonne, l'ancien sénateur était contre, aucun projet éolien ne passait. Et maintenant, entre Auxerre et Avallon, il y a 100 éoliennes. Mme Guynot-Dahlem renchérit que l'Yonne remplit ses objectifs.

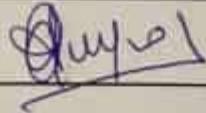
RWE explique qu'il faut doubler notre production d'ici 2050.

M. Riant a lu le scenario de RTE à 2050 ; pour lui, il est insuffisant. Le scenario prévoyait des économies d'énergie importantes, peu réalistes. M. Bretagne acquiesce : rien qu'en voiture si on passe au tout électrique, ce ne sont pas les éoliennes qui vont permettre de suivre. M. Guillaume suppose qu'en 2050, la façon de consommer sera différente : les éoliennes produiront plus, les voitures consommeront peut-être moins. RWE ajoute que RTE prévoyait tout de même une augmentation de 50 % des usages électriques.

Annexe 1 : Feuille d'émargement

Projet éolien de Vallan | Comité de projet

Mercredi 18 décembre 2024

Collectivité	Représentant	Signature
Mairie de Vallan	B. RIAUT	
CA de l'Auxerrois		
Mairie d'Auxerre		
Mairie de Gy l'Evêque	17. Bretagne, maire	
Mairie de Jussy		
Mairie d'Escolives Sainte-Camille		
Mairie de Chevannes	EDRÉOT THIERRY	
Mairie d'Augy		
Mairie de Champs-sur-Yonne	Anne Guyot-Dahlém	
Mairie de Coulanges-la-Vineuse		
Mairie d'Escamps	Guillaume Triné	
Mairie de Migé		
Mairie de Quenne		
Mairie de Saint-Bris-le-Vineux		
Mairie de Saint-Georges-sur-Baulche		

Annexe 2 : Présentation



RWE

Projet éolien de Vallan

Commune de Vallan (89)

Comité de projet

Guillermo SERVIN, Chef de projets éolien
Alia CARADEC, Cheffe de projets éolien
Pauline GAND, Chargée de concertation
Théo FIOQUET, Responsable régional développement éolien

The background of the slide features a blue gradient with a white graphic of overlapping curved lines in the lower right corner.

« Le comité de projet assure une **concertation préalable** des parties prenantes [communes et EPCI dont elles sont membres, ainsi que représentants des communes limitrophes] sur la **faisabilité** et les **conditions d'intégration** dans le territoire des projets d'installation de production d'énergies renouvelables. »

Décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie

Sommaire

1 RWE, acteur majeur de la transition énergétique	4
2 Pourquoi un projet éolien sur la commune de Vallan ?	8
3 Présentation du projet éolien	13
4 Démarche de concertation	16
5 Enjeux et impacts potentiels	19
6 Raccordement	36
8 Retombées économiques et mesures	38
9 Questions	42

RWE

Acteur majeur de la transition énergétique

RWE, acteur majeur de la transition énergétique 125 ans d'expertise en production d'électricité

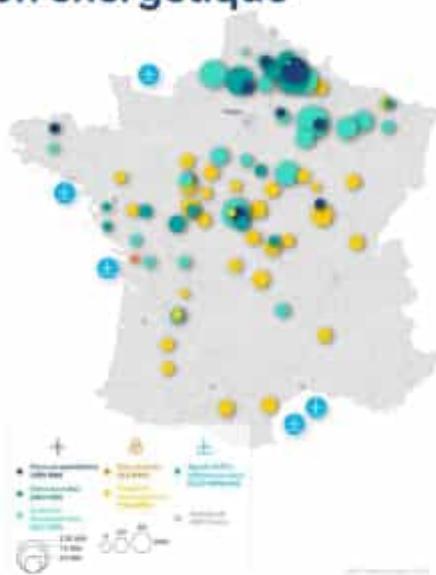
- Implantée dans plus de 20 pays sur les 5 continents
- 20 000 collaborateurs à travers le monde dont 3 500 dédiés aux EnR
- 10 GW de puissance installée en technologies vertes
- Objectif 2030 : 50 GW de puissance verte et 50 milliards d'euros investis dans la transition énergétique



RWE - 18.12.2024 - Compte de projet - Projet éolien de Vallan.

Page 5

RWE, acteur majeur de la transition énergétique Nos projets en France



Présence sur toute la chaîne de valeur



RWE - 18.12.2024

Page 6

RWE, acteur majeur de la transition énergétique Notre présence en Bourgogne-Franche-Comté



RWE 18/12/2024 Comité de projet - Projet éolien de Vallan

Page 7

Pourquoi un projet éolien sur la commune de Vallan?

RWE 18/12/2024 Comité de projet - Projet éolien de Vallan

Pourquoi un projet éolien à Vallan? Des objectifs ambitieux et de nombreux avantages



Une éolienne alimente
2 844 habitants en électricité
(chauffage compris)*
*source SRADDET, Grand Est

Objectif français 2028 :
35 600 MW
(33 055 MW installées au 1er juillet 2023)



Objectif région Bourgogne-Franche-Comté à l'horizon 2030 :
2 800 MW (1 212 MW installés aujourd'hui)
*source SRADET, Bourgogne-Franche-Comté



Une volonté politique mondiale :

Électricité bas carbone

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10.



Un gisement français à fort potentiel

La France possède le 2^{ème} plus gros parc éolien d'Europe.

Industrie compétitive

L'énergie éolienne est aujourd'hui une des énergies les moins chères.

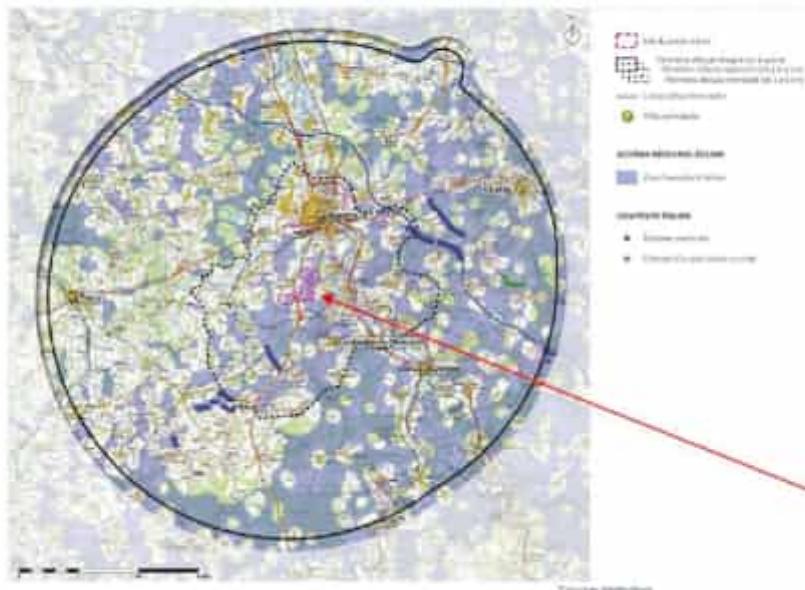
Faible emprise au sol

Une plateforme éoliennes nécessite une vingtaine d'ares ou sol.

EFNIEC 18/03/2014 - Comité de pilotage - Budget en cours de Véhicule

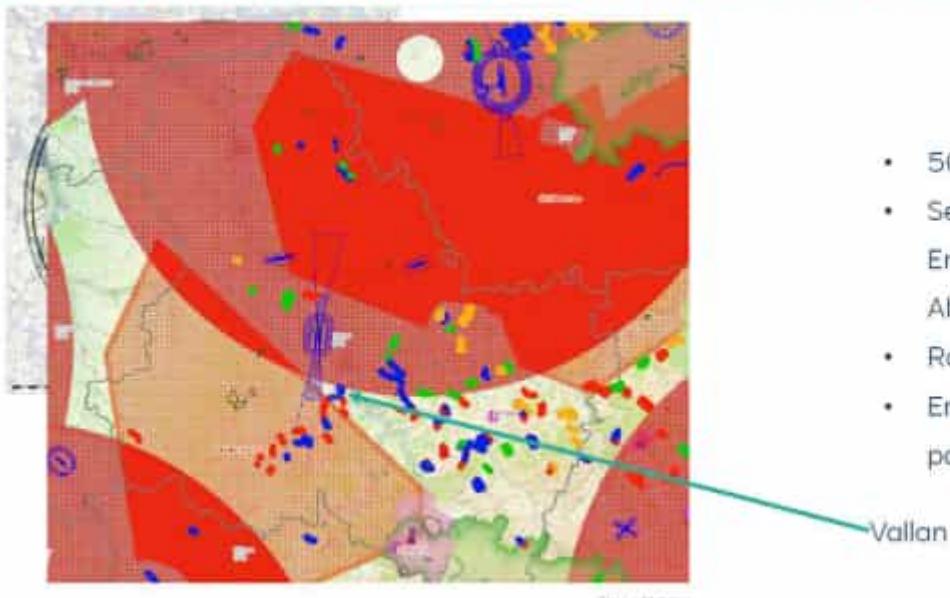
Table 3

Pourquoi un projet éolien à Vallan ? Aménagement du territoire et détermination de la zone d'implantation



- 500m aux habitations
 - Secteurs SETBA (Secteur Entrainement Très Basse Altitude)
 - Radar militaire sud Aube
 - Enjeux patrimoniaux et paysagers

Pourquoi un projet éolien à Vallan ? Aménagement du territoire et détermination de la zone d'implantation

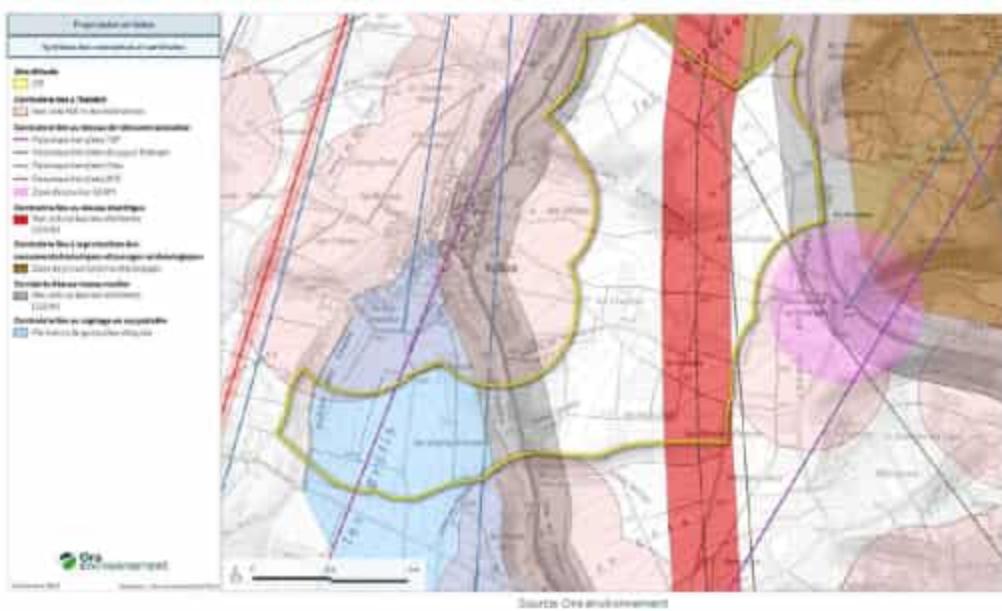


- 500m aux habitations
 - Secteurs SETBA (Secteur Entrainement Très Basse Altitude)
 - Radar militaire sud Aube
 - Enjeux patrimoniaux et paysagers

PPME - 1012004 - Génie de projet - Projet métiers de l'ingénierie

Page 11

Pourquoi un projet éolien à Vallan ? Aménagement du territoire et détermination de la zone d'implantation



MMK 16/12/2024: Comité de projet - Projektvielen zie Vulkan

Page 12

Présentation du projet éolien

Calendrier et chiffres-clés

RWE - 18/12/2024 - Compte de projet - Projet éolien de Vallan

Présentation du projet

Calendrier



RWE - 18/12/2024 - Compte de projet - Projet éolien de Vallan

Page 14

Présentation du projet

Chiffres-clés



1. Source : Bilan Électrique RTE 2020, sur la base d'une consommation moyenne annuelle de 15 kWh/100 km d'un véhicule 100% électrique de gamme moyenne.

2. Source : ADEME, Etude « Panel des Usages Electroménagers », calculé sur la base d'une consommation électrique annuelle moyenne de 4 792 kWh par foyer français (2,26 pers.)

3. Source : RSE Ressourvelables

Démarche de concertation

Démarche de concertation Supports de communication papiers et numériques



Démarche de concertation Rencontres terrain et événementiel

Un porte-à-porte

- 24 mai 2023
- Invitation aux permanences d'information de juin



2 permanences d'information

- 16 et 17 juin 2023
- Maison citoyenne de Vallan
- 10 personnes présentes
- Présentation du projet et de son calendrier, des études à réaliser



Permanence d'information : financement participatif

- 15 mai 2024
- Lancement de la campagne de financement participatif avec Lendosphere
- 89 000 € récoltés

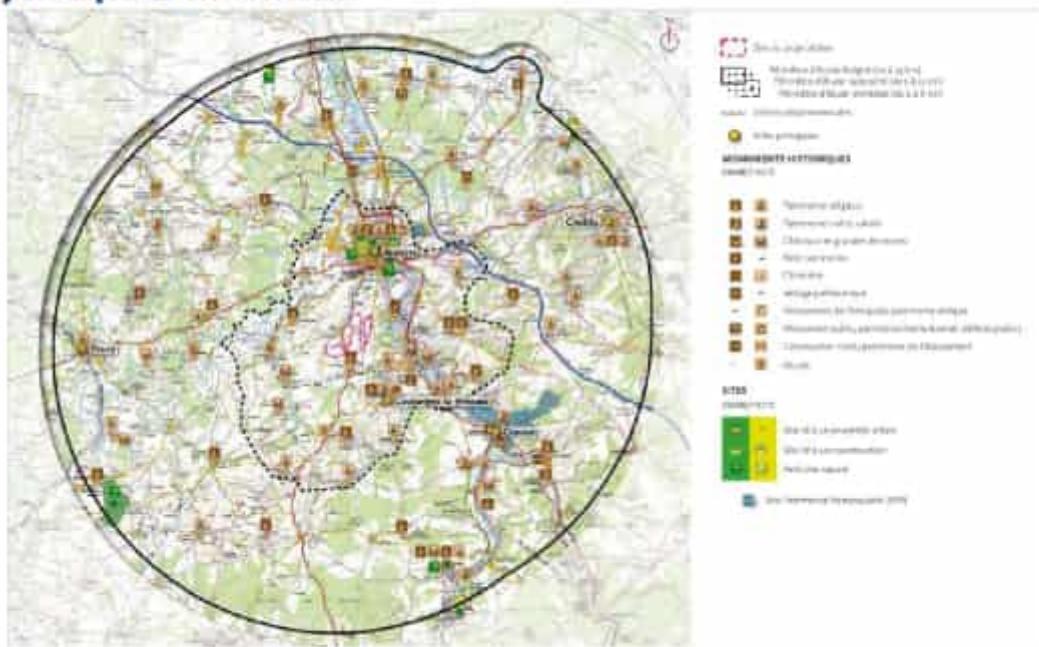


Enjeux et impacts potentiels

RWE - 18/12/2024 - Compte de projet - Projet éolien de Vallan



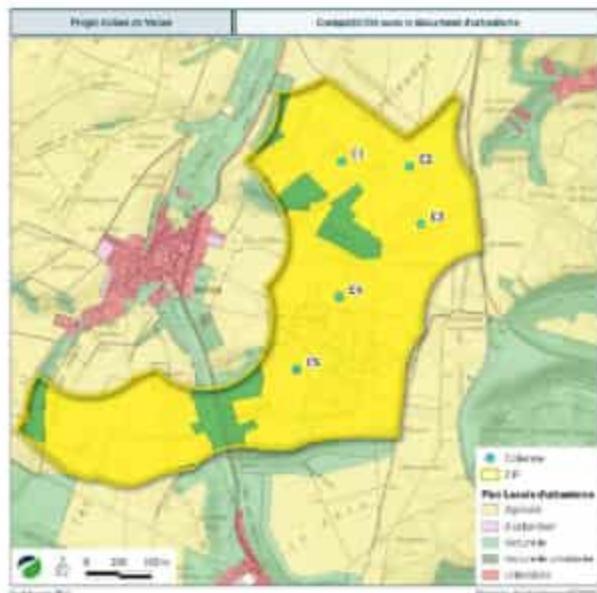
Enjeux patrimoniaux



RWE - 18/12/2024 - Compte de projet - Projet éolien de Vallan

Page 20

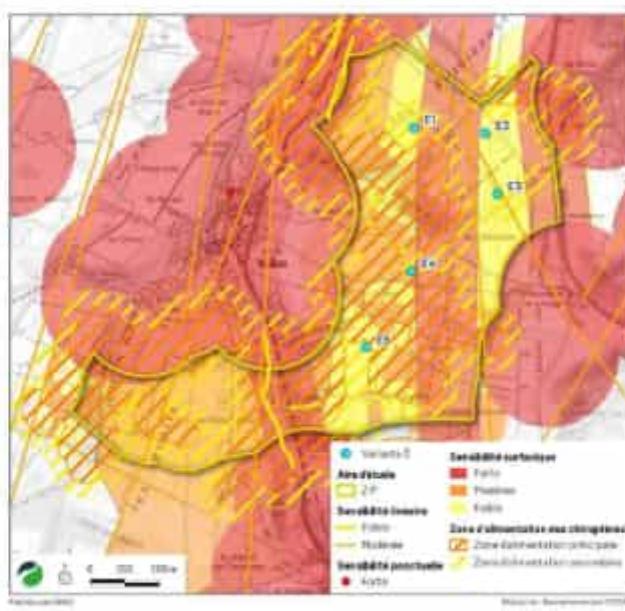
Urbanisme



www.16122014.comite-de-projet - Projet soutien de l'atlas

Page 24

Enjeux et impacts potentiels Milieu naturel



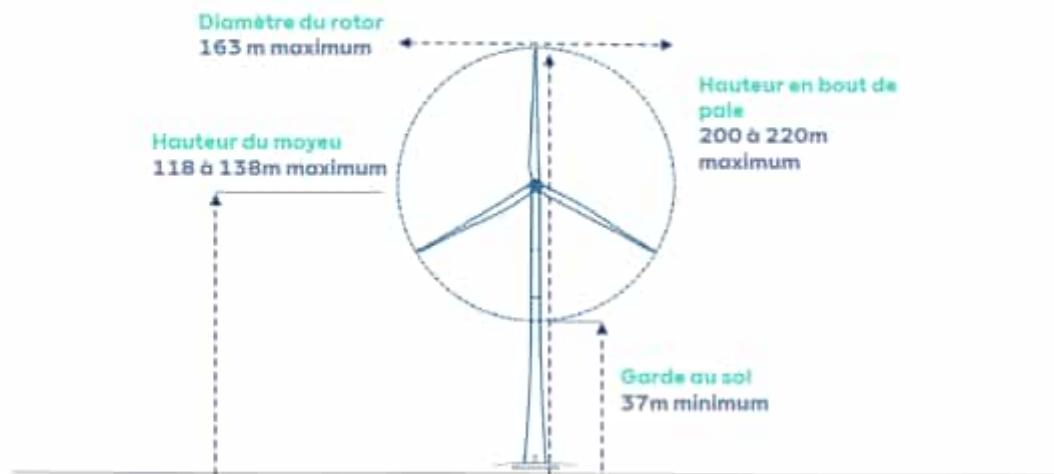
2020-09/12/2020-4 Comité de projet - Projet pilote de station

Source: U.S. Environmental

Page 20

Gabarit des éoliennes

Le projet est constitué de **5 éoliennes** correspondant au gabarit suivant :



RWE - 18/12/2024 - Compte de projet - Projet éolien de Vallan

Page 23

Enjeux et impacts potentiels

Situation géographique et implantation avec les aménagements



RWE - 18/12/2024 - Compte de projet - Projet éolien de Vallan

Source: RWE

Page 24

Enjeux et impacts potentiels Milieu humain



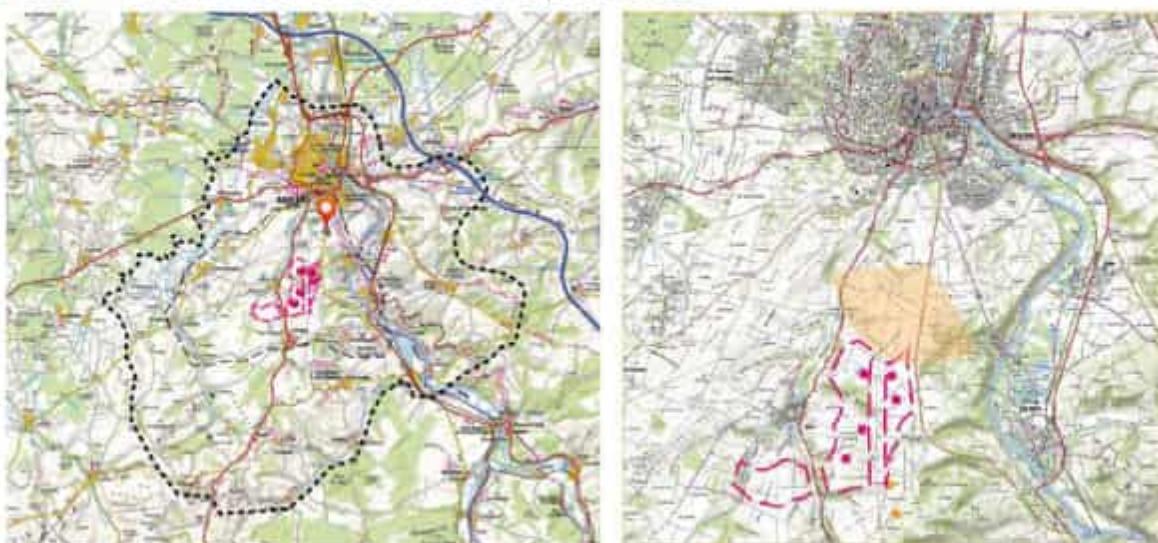
RWE 18/12/2014 Comité de projet - Projet éolien de Vallon

Dalkia Dalkia Environment

Page 22

Enjeux et impacts potentiels Paysage - photomontages

PDV 16 - Auxerre - Sortie sud d'Auxerre par la D239



RWE 18/12/2014 Comité de projet - Projet éolien de Vallon

Dalkia Dalkia Environment

Page 23

PDV 16 – Auxerre – Sortie sud d'Auxerre par la D239

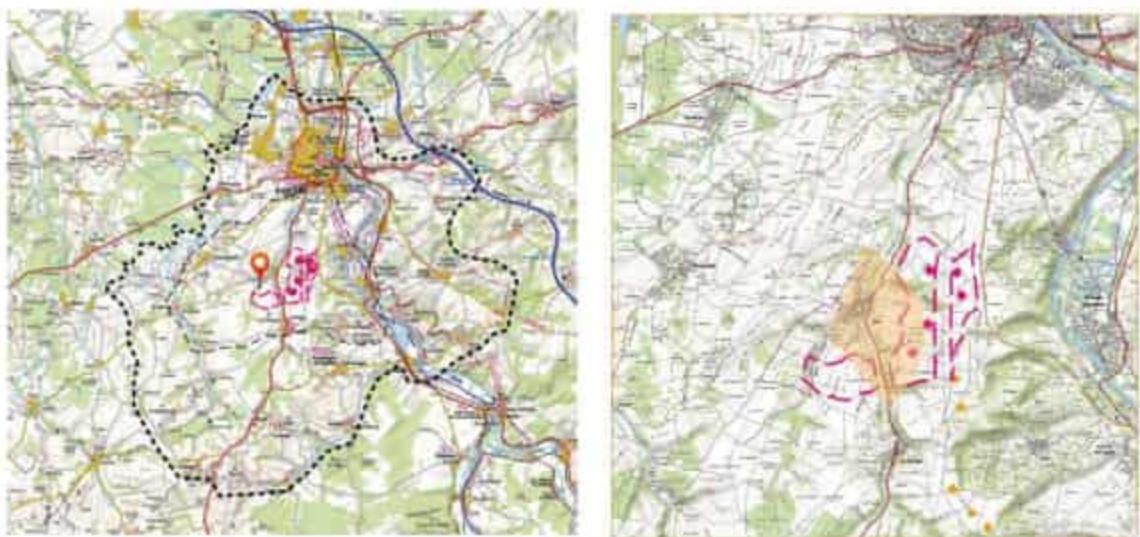


Source: MétéoInfo, Paysage et Energies

RWE 18/12/2024 Comité de projet - Projet éolien de Vallan

Page 27

PDV 4 – VALLAN – Au sud de Vallan, au niveau du stade



Source: MétéoInfo, Paysage et Energies

RWE 18/12/2024 Comité de projet - Projet éolien de Vallan

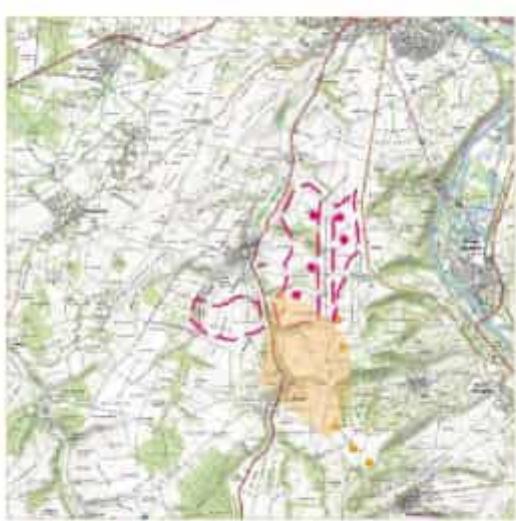
Page 28

PDV 4 - VALLAN - Au sud de Vallan, au niveau du stade



Source: Moutain, Paysage et Energies

PDV 5 - Gy-l'Evêque - Entrée ouest de Gy-l'Evêque par une route locale



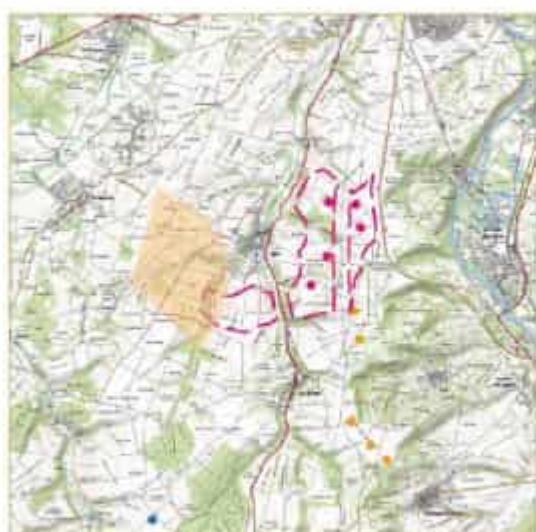
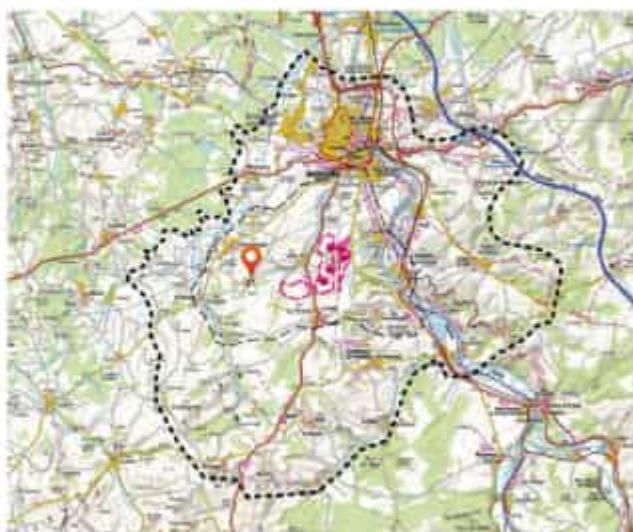
Source: Moutain, Paysage et Energies

PDV 5 – Gy-l'Evêque - Entrée ouest de Gy-l'Evêque par une route locale



Source: Moulins, Pôle Logistique et Energies

PDV 21 – Chevannes – Au nord du hameau de Serein



Source: Moulins, Pôle Logistique et Energies

PDV 21 – Chevannes – Au nord du hameau de Serein



Source : MétéoData, Photographe Zembla

Enjeux et impacts potentiels Agricole – Synthèse de l'étude préalable agricole

- Surface impactée par le projet : **2,27 ha sur un total de 699 ha** (soit 0,32% de la surface agricole utile)
- **Impact surfacique du projet négligeable** pour la quasi-totalité des exploitations concernées (moins de 1% de la surface des exploitations). **Le projet n'aura pas d'impact sur le fonctionnement des exploitations**
- Montant total des mesures de compensation : **47 264 €**
 - Pour favoriser le maintien et le développement de l'activité agricole sur le département

Enjeux et impacts potentiels Parcellaire

Commune	Parcelle	Aménagement	Surface totale de la parcelle (m ²)	Surface impactée (m ²)
Vallan	ZB17	Plateforme + E1 + chemin à créer	29 060	2 761
	ZB18	Plateforme + E1	47 080	1 538
	ZP3	Plateforme + E2	21 980	4 372
	ZP4	Plateforme + E2	61 429	35
	ZC42	Plateforme + E3 + PDL1 + PDL2	41 870	4 583
	ZD34	Plateforme + E4	67 560	5 105
	ZH66	Plateforme + E5	19 760	1 956
	ZH67	Plateforme + E5	21 090	2 214
	ZD62	PDL3	24 280	100
TOTAL			334 129 m ²	22 664 m ² Soit 6,7 % du parcellaire concerné

RWE 18/12/2024 Comité de projet - Projet éolien de Vallan

Source: RWE, www.comiteprojet.fr

Page 11

Raccordement

RWE 18/12/2024 Comité de projet - Projet éolien de Vallan

Raccordement Options envisagées



• Les Preles bis (Auxerre) →

- 6,5 km du projet, poste à créer, 119,5 MW réservés au titre du S3RENR restant à affecter

• Mailly →

- 16,5 km du projet, 49,8 MW réservés au titre du S3RENR restant à affecter



Page 17

Retombées économiques et mesures

RWE 18/12/2024 Comité de projet - Projet éolien de Vallan

Retombées économiques et mesures

Mesures liées aux impacts du projet

Mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement vis-à-vis du cadre de vie et de la biodiversité

Montant à déterminer par l'étude d'impact



Aménagement paysager

Plantations d'arbres ou de haies : Bourse aux arbres à Vallan et Gy-l'Évêque
Enfouissement des lignes électriques à Vallan



Amélioration du cadre de vie

Prise en charge d'une partie des travaux de rénovation énergétique (Aide Renouvelable aux Particuliers)
Offre de fourniture d'électricité verte
Bridage acoustique des éoliennes
Fonds de dotation régional



Préservation de la biodiversité

Bridage différencié des éoliennes pour les chauves-souris
Système de détection avifaune mis en place sur chaque éolienne
Replantation de haies
Suivi de la mortalité des oiseaux et des chiroptères
Calendrier des travaux en faveur des espèces

Retombées économiques

Retombées fiscales

Retombées fiscales pour la commune, l'intercommunalité et le département :

Ci-après un tableau de nos premières estimations des retombées économiques pour le territoire, calculées sur le barème de la fiscalité de 2023.

Collectivité	Détail du Calcul	5 éoliennes de 7 MW
Commune de Vallan	TFPB, IFER (20%)	83 800€ / an
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois	TFPB, CFE, IFER (50%)	168 800€ / an
Département de l'Yonne	IFER (50%)	115 500€ / an
Etat	Prat de gestion	3 900€ / an

TFPB : Taxe Forfaitaire sur les Propriétés Bâties

IFER : Impôt sur les Revenus

CFE : Contribution Forfaitaire des Entreprises

Ce siège social sur les revenus assujetti à la taxe forfaitaire que l'entreprise a utilisé pour son activité professionnelle 2 ans auparavant. Elle se règle chaque année

Retombées économiques

Création d'activité économique locale



➤ 2 emplois pour 5 éoliennes



www.18122024.comitédeprojet-ProjetéoliendeVallan

Temps d'échange

La parole est à vous !

www.18122024.comitédeprojet-ProjetéoliendeVallan

Page 44

Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

87001064971879X

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Vincelottes
Mairie de Vincelottes
28 rue Saint Martin
89290 VINCELLOTES



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

87001064971880C

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Vincelles
Mairie de Vincelles
72 Grande Rue
89290 VINCELLES



ECOLOGIC
Société Internationale de Poste
Société Internationale de Poste

La Poste S.A. au Capital de 5 364 851 364 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia 75757 PARIS CEDEX 15

Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



LA POSTE

Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:10

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Numéro de suivi

87001064971881A

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Val-de-Mercy
Mairie de Val-de-Mercy
12 rue de la Mairie
89580 VAL DE MERCY

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr



ECOLOGIC
Institut International de la Poste
Institut International de la Poste

La Poste S.A. au Capital de 5 364 851 364 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia 75757 PARIS CEDEX 15

Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

870010649718836

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Saint-Bris-le-Vineux
Mairie de Saint-Bris-le-Vineux
1 rue du Docteur-Tardieu
89530 SAINT BRIS LE VINEUX



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Numéro de suivi

870010649718844

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Quenne
Mairie de Quenne
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:10

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Numéro de suivi

87001064971887X

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Augy
Mairie de Augy
3 rue Paul-Visse
89290 AUGY

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Numéro de suivi

87001064971896V

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 Rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Jussy
Mairie de Jussy
Grande Rue
89290 JUSSY

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:10

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

87001064971899P

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Vallan
Mairie de Vallan
10 bis rue de l'abreuvoir
89580 VALLAN



ECOLOGIC
Institut International de la Poste
Institut International de la Poste

Lettre Recommandée PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:10

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

87001065062404E

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 Rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Communauté de communes Puisaye-Forterre
Communauté de communes Puisaye-Forterre
4 rue Colette
89130 TOUCY



Lettre Recommandée PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

87001065062405C

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Communauté de communes de l'Auxerrois
Communauté de communes de l'Auxerrois
6 bis rue du Maréchal-Leclerc
89010 AUXERRE CEDEX



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Numéro de suivi

87001065062406A

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Villefargeau
Mairie de Villefargeau
2 rue de l'Eglise
89240 VILLEFARGEAU

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr



Lettre Recommandée PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

870010650624078

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Saint-Georges-sur-Baulche
Mairie de Saint-Georges-sur-Baulche
37 Grande Rue
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:10

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

870010650624086

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Migé
Mairie de Migé
7 place de la Mairie
89580 MIGE



ECOLOGIC
Institut International de la Poste
Institut International de la Poste

Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

870010650624094

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Escamps
Mairie de Escamps
28 rue des Ecoles
89240 ESCAMPS



Lettre Recommandée PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:10

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Numéro de suivi

870010650624101

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Coulanges-la-Vineuse
39 rue André-Vildieu
89580 COULANGES LA VINEUSE

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:10

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Numéro de suivi

87001065062411G

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Champs-sur-Yonne
Mairie de Champs-sur-Yonne
2 place Binoche
89290 CHAMPS SUR YONNE

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

87001065062412E

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Escolives-Sainte-Camille
Mairie de Escolives-Sainte-Camille
2 place de la mairie
89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE



Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

87001065062413C

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Chevannes
Mairie de Chevannes
1 place de la Mairie
89240 CHEVANNES



Lettre Recommandée PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:10

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

87001065062419Z

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Gy-l'Evêque
Mairie de Gy-l'Evêque
13 rue Fontaine
89580 GY L EVEQUE



ECOLOGIC
Institut International de la Poste
Institut International de la Poste

Lettre **Recommandée** PREUVE DE DÉPÔT



Date de dépôt: 05/12/2024

Heure de dépôt: 01:09

Etablissement de Dépôt: PARIS DIR BU COURRIER
NEW DASC

Poids: 10 g Niveau: R1
de garantie: R1 Prix: Option:
Avis de réception

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire
en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée
sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre
recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi

87001065062421C

Expéditeur

RWE Renouvelables France
Monsieur / Servin / Guillermo
50 rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

Destinataire

Mairie de Auxerre
Mairie de Auxerre
14 place de l'hôtel de ville
89000 AUXERRE

